



7 août 2020

Accent sur les facteurs ESG

Nous avons publié nos **Faits saillants ESG 2019**. Ce rapport résume nos initiatives liées à l'investissement durable et notre engagement auprès de sociétés de marchés développés et en développement dans le cadre d'enjeux environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG).

Nous nous engageons quotidiennement avec les dirigeants des compagnies en portefeuille sur un vaste éventail de sujets portant sur des questions d'investissement responsable et ce sur une plateforme mondiale.

Prosperer de façon responsable

Chez Letko Brosseau, l'intégration des facteurs ESG joue un rôle essentiel dans nos recherches et nos prises de décisions. L'analyse ESG est intégrée harmonieusement dans notre processus de recherche fondamentale et dans nos décisions de gestion de portefeuille. Notre cadre de recherche et d'intégration ESG repose sur la carte de matérialité du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), qui identifie un ensemble minimal d'enjeux de durabilité les plus susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement opérationnel ou la situation financière d'une société typique de son secteur, peu importe son emplacement. LBA fait appel aux fournisseurs de services externes Sustainalytics et Glass Lewis dans le cadre de ses activités de recherche ESG et de vote par procuration.

Pour renforcer notre engagement en matière d'investissement durable, LBA est membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) et signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies : un cadre global pour l'intégration des facteurs ESG dans les pratiques de placement. Nous nous considérons partenaires à long terme des sociétés dans lesquelles nous investissons alors que nous misons sur la durabilité et la promotion de pratiques d'affaires et de gouvernance d'entreprise efficaces. LBA est également membre de la NATOA (National Aboriginal Trust Officers Association) et de l'AFOA (Aboriginal Financial Officers Association of Canada).

L'intégration des facteurs ESG commence sur le plan individuel. Il incombe à chaque analyste d'examiner les risques et occasions liés aux grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels fait face chacune des sociétés qu'il suit. De plus, pour garantir que tous les enjeux ESG clés touchant une société donnée sont pris en compte, un analyste, qui a obtenu l'accréditation FSA (Fundamentals of Sustainability Accounting) du SASB, a été désigné responsable des questions ESG (« responsable ESG »). Notre objectif est que toute notre équipe d'investissement obtienne cette accréditation. En présence de toute nouvelle idée de placement, le responsable ESG mène une vérification indépendante en passant en revue les recherches ESG de tiers et présente les conclusions de ces recherches au comité de placement. Tous les ans, le responsable ESG soumet à un examen semblable toutes les sociétés en portefeuille.

En 2019, nous avons également mis sur pied un comité des changements climatiques dont la mission consiste principalement à (1) repérer les risques et les possibilités de placement découlant des changements climatiques, au sein des portefeuilles et à l'échelle des marchés des capitaux et (2) analyser des scénarios de changements climatiques, en se penchant en premier lieu sur les changements physiques mondiaux potentiels et leur impact sur la conjoncture macroéconomique, les politiques et les règlements, la dynamique des secteurs d'activité et le rendement des diverses sociétés.

Le comité des changements climatiques a analysé les principaux modèles et affirmations scientifiques entourant les changements climatiques et le réchauffement mondial. Nos macroéconomistes et des spécialistes des secteurs ont évalué les vastes répercussions politiques et économiques des changements climatiques et des mesures prises pour les atténuer, y compris les mesures réglementaires et législatives propres à une région ou un pays et les initiatives de collaboration mondiales.



Les membres du comité évaluent les technologies et les solutions qui sont déjà utilisées pour atténuer les effets des changements climatiques et celles qui sont en cours d'élaboration et devraient être accessibles dans un proche avenir. Ils se sont d'abord concentrés sur les technologies de captage et de stockage du carbone (CSC) largement utilisées dans des secteurs comme la production du ciment et la production d'électricité. Leurs recherches en cours portent sur les batteries et les solutions d'atténuation propres aux différents secteurs d'activité.

Dans tous ses travaux, le comité ne perd pas de vue notre objectif ultime, qui est de veiller à ce que les portefeuilles de nos clients soient bien placés pour profiter des possibilités liées à l'adoption de nouvelles technologies et solutions, ainsi que d'éviter les risques excessifs découlant des conséquences directes et indirectes des changements climatiques.

Nous misons sur le dialogue pour accroître la durabilité. Nous entretenons un dialogue permanent avec les dirigeants des sociétés et discutons parfois avec les administrateurs. Nous abordons ouvertement les enjeux pertinents, comme les facteurs ESG. Nous prenons nos responsabilités en matière de vote par procuration très au sérieux.

Nos responsabilités ESG englobent aussi l'évitement de certains secteurs. LBA a établi une liste de secteurs à éviter parce qu'ils présentent des risques anormaux ou avantagent certaines parties prenantes au détriment des autres. C'est ainsi que nous avons ajusté notre univers de placement pour exclure les sociétés actives dans le tabac, le jeu et l'extraction du charbon thermique.

Nous recherchons des occasions avantageuses pour les actionnaires et pour tous les intervenants d'une société; qu'il s'agisse des clients, des employés, des fournisseurs ou des collectivités au sein desquelles la société exerce ses activités. Si l'un de ces groupes est désavantagé, la réussite de la compagnie peut être compromise.

Analyser le contexte concurrentiel et réglementaire propre aux divers secteurs et instaurer un dialogue avec la direction des sociétés nous permet de déterminer si celles-ci respectent les restrictions et les règlements environnementaux et agissent de façon responsable. Nous considérons d'un œil favorable les sociétés qui développent ou emploient des technologies et des solutions durables. Cette analyse fait partie de notre processus fondamental de contrôle diligent, qui vise à repérer les occasions de placement offrant un profil risque/rendement intéressant pour nos clients.

Nous nous efforçons toujours d'investir dans les sociétés présentant le plus faible risque sur le plan environnemental et qui sont les plus respectueuses des lois. Nous privilégions également les sociétés qui cherchent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur propre empreinte carbone. Par exemple, nous investissons dans **Cascades**, chef de file canadien de la récupération de papier recyclé, et **Capital Power**, dont les ambitieux programmes de réduction des émissions et les investissements en technologie contribuent à la transition vers un monde sans carbone. Ce ne sont là que quelques exemples de sociétés présentes dans notre portefeuille canadien qui répondent aux besoins créés par le changement climatique.

Dans notre portefeuille international, **EDP - Energias de Portugal** est le propriétaire du cinquième plus grand groupe de parcs éoliens au monde. Nous détenons aussi des titres de sociétés telles que **Valeo**, équipementier automobile au cœur de trois révolutions technologiques – l'électrification, le véhicule autonome et la mobilité numérique. **Siemens** est un chef de file du développement durable; son portefeuille environnemental fait une large place aux projets de décarbonation et aux immeubles écoénergétiques. Elle se donne pour objectif de devenir carboneutre d'ici 2030. **Panasonic**, dont le plan *Environment Vision 2050* est axé sur les économies d'énergie et le stockage et la gestion de l'énergie, a entrepris un ambitieux programme de construction d'usines ne produisant aucune émission de CO₂.

Les facteurs ESG jouent un rôle clé dans la sélection des sociétés dans lesquelles nous investissons, l'encadrement et les conseils que nous leur offrons, ainsi que la façon dont nous exerçons nos activités et faisons preuve d'honnêteté et de transparence à l'égard des clients qui nous confient leurs portefeuilles.

Nous vous invitons à consulter le rapport **Faits saillants ESG 2019** pour obtenir de plus amples renseignements.



Le présent document a été préparé par Letko, Brosseau & Associés Inc. à titre indicatif seulement et ne vise pas à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations en matière de placement, et ne doit pas être utilisé comme tel. À moins d'indication contraire, les renseignements qu'il contient sont présentés aux dates indiquées. Bien que ces renseignements soient considérés comme exacts à la date où ils ont été préparés, Letko Brosseau ne peut garantir qu'ils sont exacts, complets et à jour en tout temps.

Lorsque les renseignements contenus dans le présent document proviennent ou sont dérivés de sources externes, les sources dont ils proviennent sont considérées comme étant fiables, mais la société n'en a pas effectué une vérification indépendante. Aucune représentation ou garantie n'est fournie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de ces renseignements. Les opinions ou estimations contenues dans le présent rapport constituent notre jugement à cette date et sont sujettes à changement sans préavis. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats futurs.

Le présent document peut contenir certaines déclarations prospectives qui reflètent nos attentes actuelles ou prévisions quant à des événements futurs concernant l'économie, les changements du marché et ses tendances. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis, entre autres, à des risques, des incertitudes et des hypothèses concernant les devises, la croissance économique, les conditions actuelles et prévues et d'autres facteurs appropriés dans les circonstances pouvant faire en sorte que les événements, résultats, performances ou perspectives réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans, ou sous-entendus par, lesdits énoncés. Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.